

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

DU JOURNAL,

Perez Castellanos 162.

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX

DE L'ABONNEMENT

2 PATACONS par mois.

MONTEVIDEO.

16 OCTOBRE 1849.

DE LA  
COLONISATIONDANS LA PROVINCE BRÉSILIENNE  
de  
RIO GRANDE DU SUD

« Dieu dit : Crois, multiplie, remplissez la terre, — c'est-à-dire, cultivez-la bien ; car sans cela comment peupler ? — Et la partagez, — car sans cela comment cultiver ? . . . . . »

(PAUL-Louis COURRIER, *Simple discours.*)

(SUITE.)

Écoutons maintenant le président Soares de Andréa ; voici ce qu'il dit en parlant de la première :

« Ces indiens nous ont été amenés par des hommes qui n'ont consulté que le moyen, et non les convenances de la société ; c'est ainsi qu'ils leur ont promis tout ce qu'ils ont voulu, au lieu de leur faire comprendre que celui qui veut manger doit travailler. Il s'en suit que les indiens de Nonoahy croient qu'ils peuvent rester toujours les bras croisés, en attendant qu'on leur mette le manger à la bouche ; et les individus qui jusqu'à présent se sont proposés de les guider dans la voie de la civilisation, ne savent représenter qu'une chose : — c'est qu'il leur faut beaucoup de rations et beaucoup de vêtemens ; — comme si c'était uniquement pour l'honneur de nourrir des mendiants que l'on cherche à civiliser les indiens !

« Ces hommes ont beau exagérer l'importance des réunions d'indiens ; nous savons, d'après les rapports du supérieur des pères jésuites, qu'elles se réduisent à cinquante individus tout au plus, distribués dans une douzaine de ranchos (cabanes ou chaumières). Il y en a, à la vérité, un plus grand nombre qui courrent d'un côté et d'autre, et qui vont partout où ils sont sûrs de trouver à manger et des vêtemens ; — ce qu'ils reçoivent comme s'il était de notre devoir de leur donner, se dispersant ensuite jusqu'à ce que le besoin les ramène. »

A l'égard de la seconde peuplade, il s'exprime en ces termes :

« Les indiens de la Guarita ont été mieux dirigés par le citoyen José Joaquim de Oliveira ; ils se livrent aujourd'hui au travail, de diverses manières ; on doit par conséquent les secourir, les encourager et leur procurer tout ce qui sera nécessaire pour le développement de leur industrie ; de même qu'il serait juste d'accorder une gratification au citoyen Oliveira, qui a négligé ses propres intérêts pour le service de ce village. »

Le président demande l'autorisation de transférer ces deux peuplades sur les bords de l'Uruguay et de les traiter comme les autres familles d'indiens qui ont été envoyées à São Luiz. Seulement les indiens de Nonoahy et de la Guarita seraient établis au centre de la nouvelle route de l'Ijuhy au Sertão de Lages, et les terres adjacentes seraient distribuées, de préférence, à des familles brésiliennes.

« Par ce moyen, dit le président, cet immense désert sera bientôt reconnu, rendu praticable et peuplé, — et la communication projetée tout le long de notre frontière, jusqu'à atteindre la province de Matto Grosso, aura une grande base pour son rapide développement. »

Résumons nous, et tirons les conséquences qui découlent de l'exposé des faits.

La province de Rio Grande do Sul est comme on l'a vu, si l'on a accordé quelque attention à la description physique et politique que nous avons esquissée, avec toute l'exactitude possible, — une des contrées de l'Amérique Méridionale qui offre le plus de ressources à l'émigration européenne ; tant à cause de la fertilité de son sol, la variété de ses richesses naturelles, la douceur de sa tempé-

rature, la facilité des transports par eaux, la bonté et la liberté de ses institutions, — que du voisinage des républiques, non moins favorisées de la nature et des institutions politiques — de l'Uruguay, du Paraguay, de Corrientes, et . . . . . nous voudrions pouvoir ajouter de l'Entre Ríos.

D'un autre côté, elle se trouve également en contact avec les provinces brésiliennes de Saint Paul et de Sainte-Catherine, qui marchent aussi dans la voie du progrès intellectuel et matériel.

Les détails minutieux dans lesquels nous sommes entrés à dessein, sur la distribution des terrains que l'administration éclairée de cette province se propose de faire aux familles honnêtes et fabriceuses de toutes nations, qui se présenteront pour en avoir leur part ; ne peut laisser aucun doute dans l'esprit du lecteur sur l'excellence du plan de colonisation générale, médité depuis longtemps par le gouvernement brésilien, et adopté sans restriction, sans répugnance, par les autorités et les habitans de Rio Grande.

Nous avons vu qu'en même temps que l'administration se proposait de peupler les magnifiques déserts de cet *Eden* américain, aux dépends de la cupidité des gros *estancieiros* (ces pauvres propriétaires de 20 à 30 lieues de pays !) — et des indiens sauvages qui sont encore en possession des forêts vierges du Nord de la province ; elle s'occupait avant tout d'ouvrir de larges et bonnes routes pour faciliter les communications avec les points les plus reculés de son territoire ; et de distribuer les colonies de telle sorte, qu'elles se trouvent pour la plupart situées sur les bords ou la proximité des rivières navigables.

C'est ainsi que nous voyons la colonie de São Leopoldo qui servira longtemps de modèle aux autres, en communication journalière avec Porto Alegre, par le Rio dos Sinos (1).

Celles de la rincón de l'Ijuhy auraient leurs débouchées de la même manière par le Cahy.

Celles de la nouvelle route qui va de la ville de Rio Pardo à la Cruz Alta des Missions, et qui traversera le Yerbal Bonpland, c'est ainsi que nous proposons de le désigner — par le Rio Pardo et le Jacuhy.

Celles du rincón du Jaguary Mirim et des autres localités adjacentes, par l'Ibicuy et le Santa Maria.

Celles du Passo do Acampamento par le Piratinim et le São Gongalo, qui passe devant Pelotas et conduit au port de Rio Grande.

Celles de Cangussú ou de Camaquam, par cette grande rivière et la Lagôa dos Patos, qui permet de continuer la navigation par eau jusqu'à la capitale ou jusqu'à la barre de Rio Grande.

Celles des Hautes Missions et de la nouvelle route de l'Ijuhy au Sertão de Lages, par l'Uruguay.

Celles des Campos da Vaccaria par le Taquary.

Finalement, celles de São Francisco de Paula et Cima da Serra, soit par le Rio das Antas, affluent du Taquary, soit par la grande route de São Leopoldo, qui permet aux colons de venir embarquer leurs produits sur le Rio dos Sinos et de se mettre ainsi en contact avec Porto Alegre.

On voit que chacune de ces positions a ses avantages et des chances plus ou moins grandes d'une prospérité rapide et durable.

Il est hors de doute que les colonies qui avoisineront Porto Alegre, l'Uruguay, depuis la hauteur d'Itapua (du Paraguay) jusqu'à l'Ibicuy Guassú ; la Bande Orientale, du côté du Jaguarão, et les Lagôas dos Patos et Mirim ; marcheront plus rapidement à la fortune que celles qui seront situées au Nord de la Serra Geral, du côté du Sertão de Lages, du Passo dos Lageanos et des Campos da Vaccaria. L'esprit éclairé de M. Soares de Andréa a su peser d'une manière équitable les avantages et les inconveniens de chaque localité. Il a parfaitement compris que les colons européens ont besoin avant tout, de moyens de transports prompts et faciles, et du voisinage des hommes civilisés. Nous devons espérer que ses successeurs, ainsi que toutes les autorités de la province s'attacheront

(1) Rivière des Cloches, à cause des sinuosités qu'elle forme dans son cours, et surtout dans la partie inférieure.

à satisfaire les colons étrangers, en leur distribuant des terrains avantageusement situés ; — qu'ils puissent exploiter selon leurs goûts et leurs inclinations ; — de manière à donner de suite des résultats appréciables, pour eux comme pour le pays.

Le défrichement des forêts vierges de la Serra et des terres découvertes que traverseront les routes projetées de la rive gauche de l'Uruguay et du Passo dos Lageanos à la Cruz Alta, est une œuvre de patriotisme, de patience et de dévouement, qui sera mieux remplie par des nationaux que par des étrangers.

Cela ne veut pas dire que les étrangers ne s'y associeront pas volontairement, s'ils y trouvent un avantage réel et immédiat ; mais la pensée que nous voulons exprimer, est, qu'on aurait tort de vouloir leur imposer cette tâche ; car tout travail entrepris à contre-cœur est mal fait et n'avance guère ; à moins d'être fortement rétribué. Ce serait d'ailleurs manquer le but, qui paraît être d'attirer dans la province une sorte d'émigration européenne.

Ce sont sans doute des considérations de cette nature qui ont engagé M. Soares de Andréa à proposer à l'Assemblée Provinciale d'établir dans ces parages des familles brésiliennes et d'indiens guaranis déjà civilisés. L'exemple de ces dernières, la patience, la douceur et la sobriété des premières, agiront plus efficacement sur l'esprit des indiens sauvages qu'on veut civiliser, c'est à dire unir par les liens de la société civile, que tous les autres moyens qui pourraient être mis en œuvre par les européens.

(Continuera.)

A propos de notre article publié dans le dernier numéro du *Patriote* sous le titre : 13 OCTOBRE, plusieurs de nos concitoyens ont bien voulu nous féliciter de l'idée qui nous avait été demandé à cette triste époque. Et on nous engage à profiter du temps d'arrêt que nous laisse le manque d'arrivée, pour jeter un coup d'œil rétrospectif sur la position que leur avait faite la politique inconsistante de M. Guizot, au point d'amener trois mille français à préférer la dénationalisation au licenciement de leur légion.

Lors des débâcles de gouvernement français avec Rosas, la République Orientale fut pour la France une utile et fidèle alliée, et lorsque intervint le traité conclu par M. l'amiral Mackau avec la république argentine, il fut stipulé par l'article 4 que le gouvernement de Buenos Ayres continuerait à considérer en parfaite et entière indépendance la République de l'Uruguay, et que la France s'engagait à maintenir cette indépendance. Comment Rosas a-t-il accompli cette obligation ?

A peine l'escadre de M. de Mackau avait-elle mis à la voile que la guerre était déclarée par Rosas, qui lance l'ancien président Oribe à la tête d'une armée argentine contre un auxiliaire que la France avait voulu garantir des vengeances du Pacha Argentin.

Notre ministre à Buenos Ayres, M. de Lardo, d'accord avec M. Mandeville, ministre de la Grande Bretagne, adresse aussitôt à Rosas, qui en rit, une sommation pour qu'il ait à cesser les hostilités ; mais Rosas représenté par son général d'avant garde D. Manuel Oribe poursuit sa marche. Montevideo se prépare à la lutte. La population française, forte alors de 15,000 âmes, s'arme. Elle sait que la défaite c'est le pillage, la ruine, le meurtre, toutes les atrocités que le génie de la destruction peut inspirer à un homme énervé de sa puissance. Et pourtant au milieu de son émotion bien légitime, cette population industrielle et commerçante ne songe pas à la résistance, à l'armement. M. Pichon notre consul général, convoque nos nationaux dans l'hôtel du consulat, organise un comité de résistance, dont le colonel actuel de la légion fait partie, on convient des signaux à faire, on établit des postes, le consul fait confectionner des mât de signaux qu'il paie avec les fonds du Consulat.

C'est dans cet état de choses que le brutal et inépt manifeste du général Oribe vient nous surprendre ; l'esprit de la conservation surexcité, fait explosion et la légion française est formée avec les éléments préparés par le Consul.

Le gouvernement de la République Orientale que la France a placée sous sa protection, espère dans cette

France intérieure, en attendant que la France lointaine fasse respecter les traités. La légion française est une précieuse ressource, le gouvernement ne l'a pas formée mais il en profite. C'était son droit.

Tout-à-coup cependant la scène change, notre consul prend une autre attitude, un autre langage ; la légion dont il a provoqué l'organisation, il veut la désorganiser. Il ne lui a pas donné d'armes, c'est vrai ; mais il veut les lui retirer : trop d'intérêts de conservation et de fortune retiennent la population sous le drapeau qu'elle s'est choisi et qui ressemble beaucoup à celui de la France : elle résiste.

Rosas désespérant de s'emparer de la ville, demande à la famine une victoire que le sort des armes lui a refusée. Il bloque le port ; mais les misérables barques que la France lui a restituées en 1841 sont impuissantes à affamer Montevideo. Spectacle étrange ! C'est la France qui se charge du blocus, et bientôt ces 15,000 français sont bloqués par la marine française, affamés par la station navale qui devait les protéger. Politique stupide et cruelle où le manque de sens lo dispute au manque de cœur. Le gouvernement français sacrifie une alliée fidèle, la plus belle position de protection qu'il y ait dans l'Atlantique, la vie et la fortune de ses nationaux, au profit d'un petit tyran qui expose des têtes humaines à l'étau des bouchers de Buenos-Ayres, et qui jette comme un défi celle de Varangot aux pieds du représentant officiel de la France !

Ce n'était pas trop de l'indignation du 24 février pour expier de pareils méfaits.

M. Pichon croit que le licenciement de la légion française amènera le triomphe de Rosas, et désespérant de la faire consentir à un suicide, il s'adresse au gouvernement pour désarmer ceux qui résistent à sa volonté et que l'argent du trésor de la France, gaspillé par lui, n'a pu ébranler. Il invente un nouveau droit public pour déclamer l'armée qui combat pour l'observance des traités ; ne pouvant livrer ses nationaux au général Oribe, il les dénationalise. Il leur arrache leur nom et leur drapeau, il produit enfin la journée du 13 octobre.

Pour compléter le récit de cette déplorable journée, et pour faire connaître la part qu'y prit le gouvernement Oriental, nous livrons à la publicité la pièce suivante.

14 OCTOBRE 1843.

*Lettre du gouvernement oriental à M. le colonel de la Légion des volontaires Français.*

Monsieur le Colonel,

Le gouvernement de la République a été informé de l'héroïque résolution prise par les volontaires que vous commandez de se dévouiller des couleurs de la France, jusqu'à ce que S. M. le Roi Louis Philippe mieux instruit les leur rende. Le gouvernement a été également informé de la volonté exprimée par eux de continuer à aider la République, dans les périls qu'elle court, jusqu'à triompher ou mourir avec elle.

Le gouvernement de la République n'a pris aucune part dans cette noble détermination de la Légion que vous commandez, qui n'est évidemment que l'expression d'un sentiment de généreuse sympathie pour la cause de la civilisation de ce pays, et aussi la manifestation du péril, d'expulsion et d'extermination dont Rosas menace la population étrangère. Le gouvernement accepte cependant cordialement cette résolution et croit devoir se faire auprès de la Légion, l'interpréte du sentiment de gratitude que ce mouvement a produit.

En transmettant cette communication aux vaillants volontaires que vous commandez, assurez les que le gouvernement ni le pays, n'oublieront jamais leur magnanime sacrifice qui établit les liens de la plus douce fraternité entre les Orientaux et les Français. Dites leur bien, que nos vœux se joignent aux leurs, pour le rétablissement de la paix, et pour qu'ils puissent à l'ombre de la victoire jouir avec les fils de cette terre, des biens qu'elle prodiguerà à ceux qui lui donneront avec la paix, l'indépendance et la liberté.

Signé : JOAQUIN SUAREZ.

“ SANTIAGO VASQUEZ.

“ JOSE DE BEJAR.

“ MELCHOR PACHEBO Y OBES.”

Cette lettre fut mise à l'ordre du jour de la Légion, et le colonel y ajouta les deux lignes suivantes :

“ Braves Légionnaires,

“ Je n'ai qu'un mot à vous dire; hier le soleil l'Austral a brillé pour vous, et aujourd'hui comme toujours nous nous sommes montrés les dignes enfants de la France.”

“ THIEBAUT.”

## LE BLOCUS FRANÇAIS

DES PORTS DE LA RÉPUBLIQUE ORIENTALE OCCUPÉS PAR LE GENERAL ORIBE,

par

JOSE LUIS BUSTAMANTE.

(Traduction.)

I.

La conclusion de cette importante et interminable question de la Plata étant proche, il faut l'espérer, ou la lutte devant bientôt recommencer avec une nouvelle vigueur et non moins de constance que par le passé, il convient sans doute d'examiner, de discuter et de chercher à expliquer tous les faits qui exercent directement sur cette question une influence décisive, et dont les résultats peuvent contribuer puissamment à fixer ses destinées.

Il faut pour éclairer l'opinion publique, en Amérique comme en Europe, ainsi que l'opinion officielle des gouvernemens qui sont les plus intéressés dans cette affaire, il faut que ces faits soient connus et expliqués, et pour cela il est utile de les révéler au grand jour afin qu'on puisse les juger avec vérité et agir avec tout le discernement possible, lorsque le moment d'adopter les mesures que le succès de la cause exige, sera venu.

Il est juste aussi, que les faits, classés avec vérité, puissent servir à engager la reconnaissance de la République, s'ils lui ont produit quelque bien, ou qu'ils puissent l'autoriser à les dénoncer et à les flétrir à la face du monde entier, s'ils lui ont été nuisibles, en contribuant à sa ruine et, peut-être aussi, à la perte de son indépendance.

A la barre du tribunal auguste de l'opinion publique, devant tous les gouvernemens civilisés, selon le *Droit des Gens*, qui régit la justice des nations, le niveau égalitaire passe indistinctement sur les petits comme sur les grands Etats. La loi naturelle ne fait aucune distinction entre le faible et le fort, elle n'en reconnaît aucune entre l'humble et le puissant.

Si l'abus de la force tente quelquefois d'établir une différence entre eux—différence abominable—la justice universelle ne tarde pas à condamner cet abus, et le droit de l'offensé le rend fort, car il l'autorise à en appeler à ce haut et incorruptible tribunal du monde, toujours équitable lorsqu'il se prononce sur les grands intérêts des nations.

Tous ces questions de vie ou de mort pour les peuples, aucun fait ne peuvent passer inaperçus, ils doivent être tous recueillis avec soin et entrer dans le grand catalogue des événemens qui peuvent concourir au triomphe comme à la perte d'une belle cause, parce qu'ils s'expliquent plus parfaitement les uns par les autres.

Dédies à la défense de la plus noble et de la plus glorieuse des causes, celle qui s'agit sous les murs de cette héroïque capitale, nous tenons à honneur d'y prendre la plus modeste part, en concourant par nos faibles efforts à combattre les erreurs ou les mauvaises tendances, qu'une politique pitoyable pourrait avoir pour but de suivre, au préjudice des intérêts les plus vitaux de la République.

C'est surtout dans les moments critiques que la presse doit exercer sa sainte mission, en s'occupant de généraliser les questions qui doivent décider de tant d'intérêts, à les éclaircir et à fixer bien nettement les idées et l'opinion de tous ceux qui y sont intéressés.

Les faits officiels, ainsi que les faits qui sont de notoriété publique, nous serviront seuls à établir nos observations ; nous chercherons à découvrir le centre d'attraction de certains faits, qui en politique, comme en physique, ont aussi leur explication.

C'est une question difficile à résoudre, que celle de savoir, si les mesures partielles, toutes graves qu'elles sont, peuvent exercer dans les luttes prolongées, comme celle à laquelle nous assistons, une influence décisive, en préparant par degrés un résultat que, sans cela, il eut été peut-être impossible d'obtenir.

L'histoire des blocus dans le Rio de la Plata nous offre d'intéressantes leçons à étudier sous ce point de vue, et c'est dans ce moment qu'il importe le plus de s'en occuper et de dévoiler, autant que possible, les effets qu'ils ont produits dans les différentes phases que la question a parcourues pendant sept ans de lutte et de combats ; il sera très utile de voir jusqu'à quel point ils ont servi aux progrès ou à la ruine du commerce, en vivifiant ou en étouffant les germes de prospérité de ces pays, en poussant à la perte ou en facilitant le triomphe d'une cause, que ses effets ont affectée le plus directement.

Ces blocus, établis à plusieurs reprises et levés plusieurs fois sans aucune raison plausible : en protection de la civilisation, de la liberté et du commerce, dans le premier cas ; en faveur de la tyrannie et de la barbarie dans le

second cas ; ces blocus ont été conduits, en fin de compte, de la manière la plus préjudiciable à l'honneur national, aux intérêts et aux personnes qu'ils avaient pour but de protéger.

Le blocus officiellement déclaré par les forces françaises, dans les ports occupés par le général Oribe sur le territoire de la République, est un de ces faits célèbres qui se trouve placé dans cette catégorie : il est célèbre par la manière dont il s'exécute, ainsi que par l'influence qu'il exerce aujourd'hui sur les destinées de cette héroïque capitale, et de cette population française même, en faveur de qui le gouvernement français agit, ou au moins doit agir, depuis si longtemps.

Nous allons examiner ce blocus sous trois points de vue :

—1<sup>o</sup> Sous celui du devoir de la France.

—2<sup>o</sup> Sous celui de l'honneur de la France.

—3<sup>o</sup> Sous celui de l'intérêt de la France.

Chacun de ces trois objets, et tous les trois ensemble, se trouvent liés, identifiés à la cause de Montevideo, et d'autant plus qu'ils embrassent les intérêts les plus essentiels de la France : ceux de son commerce, ceux de l'émigration, et ceux de son influence politique, sans laquelle les nations modernes ne représentent à l'étranger qu'un rôle insignifiant.

De là, découlent les devoirs que nous avons tous à remplir, dans des moments aussi solennels et décisifs que ceux où nous nous trouvons.

Les gouvernemens intervenants ont les leurs aussi : l'on compte qu'il y ait plus d'un gouvernement intervenant aujourd'hui.

Leurs représentants dans la Plata ont, de leur côté, des devoirs bien importants et d'une haute responsabilité à remplir.

Le gouvernement Oriental, les hommes publics, et tous les citoyens qui sont restés fidèles à la cause de l'immortelle Montevideo, tous le reconnaissent sans arrière-pensée, et ils en admettent les conséquences avec la même résolution et la même abnégation qu'au 16 février 1843.

Il faut donc discuter ces faits, les faire connaître tels qu'ils sont, sans admettre comme faveur, ce qui n'est pas une, ce qui, au contraire, est une véritable hostilité ; ce le fait du blocus, dépouillé de ses avantages transitaires, comme il l'est en ce moment, ne doit être considéré que sous le point de vue de ses résultats pratiques, c'est à dire comme une hostilité ruineuse pour la défense, ruineuse pour les intérêts du commerce français de cette place, ruineuse même pour l'honneur du pouvoir, au nom duquel il s'exécute.

(Le 2<sup>me</sup> article au prochain numéro)

## Europe

### FRANCE.

Nous trouvons dans le *Moniteur* les détails suivants sur la visite du président à Ham.

La forteresse de Ham a la forme d'un grand carré, flanqué de quatre tours rondes, liées ensemble par trois remparts. La plus grosse de ces tours fut construite par Louis de Luxembourg, connétable de Saint-Pol.

Une seule porte ouvre du côté de la ville par un pont-levis jeté sur un fossé desséché. Au sud et à l'est, les murs de la forteresse sont baignés par le canal de Saint-Quentin. Le cœur est saisi de tristesse à l'aspect de ce fort, œuvre des premiers siècles de la monarchie, et dont les constructions sont encore les mêmes qu'au temps de Louis XI.

Au milieu de cette vieille enceinte s'élèvent deux constructions en briques, qui servent de casernes ; c'est à l'extrémité de l'une d'elles qu'est située la prison d'Etat. Elle consiste en un bâtiment triste, froid, bas et humide, presque adossé aux remparts extérieurs, dont la voûte intercepte à la fois l'air du dehors et la lumière de jour.

Au premier étage de ce bâtiment, on aperçoit deux fenêtres garnies de barreaux de fer ; ce sont celles du logement occupé par Louis-Napoléon Bonaparte.

Aujourd'hui, ce même logement sert de prison au fameux Bou-Maza, le chef fanatique des Kabyles de l'Ouest renfermé.

Le président est entré à cheval et suivi d'une nombreuse escorte dans cette antique forteresse d'où il était sorti sous l'humble costume d'un ouvrier. Il s'est arrêté au milieu de la cour, près d'un arbre de la liberté planté en 1793 par Bourdon (de l'Oise). Il avait en face de lui les barreaux de sa prison. Quelle émotion profonde a dû s'éveiller dans son cœur à cette vue ! Quels souvenirs ont dû s'ouvrir dans son esprit devant ce triste logement où il a

bi l'épreuve du malheur, douloureuse sans doute, mais qui a servi à donner plus de relief à la force de son caractère.

« Revenu de toutes les illusions de la jeunesse, écrivait-il, je trouve dans l'air natal, dans mes études, dans mes travaux et dans le calme de ma prison un charme indéniable que ne m'avais jamais causé les plaisirs et la liberté, lorsque j'en jouissais sur la terre étrangère! »

Le Président de la République a fait lui-même aux personnes qui l'accompagnaient les honneurs de son ancienne habitation, indiquant les particularités de son existence et de ses habitudes dans le fort et les détails de son évacuation. Bou-Maza l'attendait au haut de l'escalier de son ancienne prison.

Le Président lui a annoncé qu'il était libre désormais et qu'il pourrait habiter Paris. Il lui a promis en même temps qu'on augmenterait le subside qui lui était accordé. Le chef kabyle a témoigné sa reconnaissance au président de la République et a déclaré qu'on pouvait avoir foi en sa parole, qu'il ne chercherait jamais à quitter la France, mais qu'il désirait avoir la ville de Ham pour séjour. Cette autorisation lui a été accordée, et le soir même Bou-Maza se promenait dans les rues de la ville.

Après cet épisode, le président a visité son ancien logement, là disait-il, était la chambre occupée par le docteur Conneau, ce fidèle ami de ma captivité ; ici était mon cabinet d'étude, et là ma chambre à coucher. Rien n'a été changé depuis le départ du président ; on voit encore dans la pièce qui lui servait de cabinet de travail les planches de la bibliothèque. C'est avec une de ces planches qu'il parvint à déjouer la surveillance de ses gardiens.

Il a visité ensuite la partie du glacis qui lui servait de promenade, et où il avait créé un petit jardin qu'il cultivait avec un soin extrême. Au haut du rempart, près de la tour du Connétable, on voit un petit siège en bois où il avait coutume de venir s'asseoir ; ce banc, il l'avait construit de ses propres mains. De là, la vue s'étend sur une vaste plaine sillonnée par le canal de la Somme, et qui présente quelques belles perspectives.

Enfin le président de la République a quitté la forteresse de Ham, où le souvenir de sa captivité est à jamais consacré, et à laquelle cette visite vient d'ajouter un nouvel intérêt et de fournir pour l'histoire un grand enseignement de plus.

Le président de la République a voulu visiter également l'hospice et le couvent des sœurs, deux établissements où son nom était banni, car il leur avait donné souvent des marques de sa bienfaisance.

A trois heures, il s'est rendu dans une des salles de l'ancienne abbaye, où un grand couvert avait été dressé pour les autorités civiles et militaires de la ville de Ham et des villes voisines.

M. le maire a porté un toast au président de la République, qui a répondu en ces termes :

« Monsieur le maire,

« Je suis profondément ému de la réception affectueuse que je reçois de vos concitoyens ; mais, croyez-le, si je suis venu à Ham, ce n'est pas par orgueil, c'est par reconnaissance. J'avais à cœur de remercier les habitants de cette ville et des environs de toutes les marques de sympathie qu'ils n'ont cessé de me donner pendant mes malheurs.

« Aujourd'hui qu'élu par la France entière, je suis devenu le chef légitime de cette grande nation, je ne saurais me glorifier d'une captivité qui avait pour cause l'attaque contre un gouvernement régulier. Quand on a vu combien les révoltes les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la terrible responsabilité d'un changement. Je ne me plains donc pas d'avoir expié ici, par un emprisonnement de six années, ma témérité contre les soins de ma patrie ; c'est avec bonheur que, dans les lieux mêmes où j'ai souffert, je vous propose un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés, malgré leur convictions, à respecter les institutions de leur pays. »

Ces belles paroles, fréquemment interrompues par des applaudissements, ont produit une vive impression sur l'auditoire, et nous ne doutons pas qu'elles ne rencontrent les mêmes sympathies dans la France entière.

La garde nationale de Ham avait également offert un banquet aux gardes nationales des villes voisines. Le président de la République s'y est rendu. Il a été salué par les plus vivres acclamations. Après avoir fait le tour de la salle, il a porté un toast à la garde nationale et à l'armée, dont le concours dévoué aidera à fonder un gouvernement durable pour la prospérité de la France, et pour l'avenir de la République.

(*La Patrie.*)

L'état comparatif de la population européenne de l'Algérie pendant le premier trimestre 1849 vient d'être officiellement publié ; il constate une augmentation de 2,399 individus. La population européenne, en effet, s'élevait, au 31 décembre 1849, à 114 963 individus ; au 31 mars 1849 elle s'est élevée à 117 362.

Ce chiffre se décompose de la manière suivante par nationalités :

Français, 63 573 ; Espagnols, 23 263 ; Italiens, 6 793 Anglo-Maltais, 6 719 ; Allemands, 2 559 ; Prussiens, 1 340 ; Suisses, 1 092 ; Anglo-Espagnols, 614 ; Belges et Hollandais, 325 ; Portugais, 226 ; Polonais, 200 ; Anglais, 139 ; Irlandais, 81 ; Grecs, 71 ; Russes, 16 ; divers, 345.

Cet effectif, décomposé par sexe, comprend 48 627 hommes, 34 101 femmes, et 34 634 enfants.

92 573 individus sont établis dans les villes et les localités administrées civilement, et 24 789 dans les villes et les localités soumises à l'administration militaire.

Les Européens sont répartis inégalement entre les trois provinces : Alger en possède 60 014, Oran, 36 466, Constantine, 20 882.

Parmi les 24 789 individus installés dans les territoires militaires, la province d'Oran en compte 13 044, celle de Constantine, 7 214, et celle d'Alger, 4 531.

L'accroissement de 2,399 individus a été obtenu dans la proportion suivante : Oran, 1 930, Constantine, 334, Alger, 135.

On lit dans plusieurs journaux du Midi :

« La foire de Beaucaire continue à se présenter sous des auspices favorables. Il s'y est déjà traité des affaires majeures et à des prix avantageux. Des maisons napolitaines ont surtout fait des achats considérables. Les Corse commencent à traiter des assortiments importants en painage et en quincaillerie. Les marchandises qui s'écoulent avec le plus de facilité sont la draperie commune et les mérinos, dont les approvisionnements ne seront probablement pas assez abondans ; aussi y a-t-il hausse sur ces étoffes.

« La rouerie est demandée et s'écoule à des bons prix. Il n'y en a pas de grandes masses et tout ce qui est en foire se vendra probablement.

« Les soieries se tiennent à des prix élevés. La hausse sur la matière première arrête un peu les ventes.

« Les articles de luxe, les dentelles et la bijouterie sont peu demandés.

« Les denrées coloniales, les fers et les salaisons arrivent en grande quantité. »

Le choléra sévit avec violence à Sézanne (Marne) ; le curé de cette petite ville a été une des premières victimes. En apprenant cette nouvelle, Mgr l'évêque de Châlons est parti pour Sézanne et s'est installé au presbytère pour remplacer, près des malades, le pasteur qui avait été victime de son zèle. On reconnaît là le courage et le dévouement de Mgr de Prilly, qui brillent aujourd'hui dans les fonctions sacerdotales comme jadis à la tête de ses escadrons de dragons.

M. E. Badon, auteur du *Duel sous Richelieu*, de *Gênes ou Lyon en 1793*, et de plusieurs autres ouvrages estimables, vient de succomber à Grenoble aux suites d'une maladie qui n'a pas duré moins de trois ans ; il était à peine âgé de quarante ans.

On lit dans la feuille constitutionnelle de la Bohême :

« L'empereur de Russie offre 40 mille roubles à qui conque lui livrera Bem. »

(*La Patrie.*)

On nous assure, dit le *Courrier de Marseille* du 28 juillet, que le paquebot-poste *le Lycurisque*, parti dernièrement de Marseille pour les côtes d'Italie, n'a pu à son arrivée à Malte y débarquer une centaine de passagers embarqués à Civita-Vecchia, bien qu'ils fussent tous porteurs de passeports réguliers, et qu'un certain nombre fût même muni de passeports anglais.

Le *Moniteur romain* nous apprend que c'est le consul anglais Freeborn qui avait pris l'initiative de la protestation de divers agents consulaires contre le présumé bombardement de Rome. Il est bon d'observer que le correspondant du *Times* avoue lui-même que cette protestation ne reposait sur rien de sérieux, et qu'il est le premier à

rendre justice au général Oudinot. Nous citerons ses paroles :

« Loin que la protestation des agents étrangers soit juste on doit protester contre elle ; car si quelque accusation pouvait se soutenir contre le général Oudinot, ce serait qu'il a plus à cœur la sûreté des monuments de Rome et des habitants que la santé et la vie de ses soldats. »

Le *Contemporaneo* annonce la mort de M. Laveron, qui combattait, comme on sait, parmi les assiégés de Rome.

Dans la Chambre des Communes d'Angleterre d'hier, lord Palmerston a cru devoir démentir les bruits absurdes répandus sur un présumé arrangement par lequel l'armée française occuperait Ancône et Bologne pour les Autrichiens, afin de laisser à ceux-ci la libre disposition de leurs troupes du côté de la Hongrie.

M. Bonaparte, prince de Canino, est arrivé à Londres.

Le *Morning-Herald* contient ce qui suit :

« Nous apprenons de Malte, que le gouverneur de l'île a résolu de ne recevoir aucun étranger qui se serait mêlé directement ou indirectement aux derniers mouvements politiques de l'Italie ou d'autres pays, quand même ils seraient porteurs de passeports anglais, comme cela a eu lieu pour beaucoup de réfugiés de Rome. Le général Avezzana n'a obtenu de débarquer qu'à la condition que sous peu de jours il partirait pour l'Angleterre. Le paquebot français *le Lycurisque* a amené plus de cent passagers dans la même position, et notamment M. Fabrizi, associé d'une maison de commerce de Malte, et qui avait des affaires à régler. On n'a permis de descendre qu'à un ou deux individus blessés et qui avaient besoin de consulter des médecins. Le général Braditch, autrement dit Elliotowitch, que l'on dit être chargé d'une mission de Hongrie pour l'Angleterre, a été renvoyé à Corsou d'où il venait. »

Les journaux anglais donnent les nouvelles suivantes de l'archipel indien du 17 mai :

« Les îles Marianes, près de Manille, sont décimées par une cruelle épidémie, et de plus par des tremblements de terre. Cette épidémie est accompagnée de catarrhes et de toux si violentes, qu'elles détruisent l'ouïe. Le sang et le pus sortent par les oreilles ; et lorsqu'on guérit de l'épidémie on reste sourd. Presque tout le monde a été atteint. Le fonctionnaire du gouvernement faisait distribuer des secours par des jeunes garçons adultes, rarement atteints par la maladie. Dans les rues, le Saint-Sacrement était toujours disponible pour les malades ; il n'y avait pas une maison où il n'y eût quelqu'un d'alité ; quatre-vingtquinze personnes sur cent étaient malades. La mortalité a été grande. Le 25 février, un tremblement de terre est venu ajouter à ces horreurs. De toits se sont écroulés, ensevelissant les malades sous les ruines. Cent vingt-huit secousses ont continué d'effrayer et de décimer la population jusqu'au 11 mars. Les habitans s'attendaient à être submergés, il leur semblait entendre l'eau bouillonner sous terre. Beaucoup d'habitans se sont fait transporter à bord des bateaux. »

(*Journal des Débats.*)

On a des nouvelles des Etats-Unis jusqu'au 18 juillet.

Le paquebot *le Canada*, qui est arrivé à Liverpool le 28, n'a mis qu'un peu plus de dix jours pour venir de Boston. Le choléra faisait de grands ravages dans différents points de l'Union. A New-York, pendant la semaine qui a fini au 16 juillet, les décès se sont élevés à 1 000, presque tous occasionnés par le choléra. A Saint-Louis, la mortalité était effrayante, car elle atteignait le chiffre de 200 décès par jour sur une population que le fléau et la frayeur qu'il occasionne ont réduite de 70 000 à 35 000 âmes. La maladie frappait indistinctement les riches et les pauvres. A Québec et à Montréal le choléra exerçait aussi de grands ravages.

Il n'y avait de nouvelles ni de la Californie ni de Mexico.

Les affaires au Canada prennent une tournure grave. La rupture entre le parti anglais et la mère-patrie est presque complète. Une émeute a eu lieu dernièrement à Québec. Deux mille hommes environ ont attaqué et saccagé les bâtiments de la douane, sans que la police soit intervenue. Le motif de cette échauffourée était que la douane devait être convertie en hôpital pour les cholériques. On parle aussi de troubles sérieux qui auraient éclaté le 12 juillet dans le Haut-Canada, et où plusieurs personnes auraient perdu la vie.

MARINE.

La Virginie, partie du Havre le 28 juillet, a passé hier sur notre rade, faisant voile pour Buenos Ayres.

M. Auguste Chadasau, previent le public et principalement les cafetiers, qu'il vient d'ouvrir une fabrique de liqueurs et de sirops, dans la rue du 18 Juillet n°. 82; il previent aussi les amateurs de bon gout qu'il a reçu de France, toutes espèces de jus et fruits pour faire toutes sortes de sirops, comme

sirop de limon ou de citron,  
idem de vinaigre,  
idem de vinaigre framboisé,  
idem de groseille,  
idem de framboises,  
idem d'orgeat,  
idem orangeade,

le tout au prix d'une pataque la bouteille et \$ 4 400 reis la douzaine.

On trouvera dans le même établissement toutes sortes de jus de fruits pour faire les gelées et glaces et un grand assortiment de liqueurs et d'eau de vie à un prix très modéré.

#### AVIS.

Nous recommandons à l'humanité de nos compatriotes le nommé CARPI, qui a perdu les deux bras par suite d'un accident déplorable et qui, au lieu de se livrer à la mendicité, à mieux aimé, quelque pénible que soit ce travail, courir la ville et vendre des chandelles. Nous ne doutons nullement que tous les Français lui donneront la préférence pour leur consommation domestique:

#### AVIS.

M. Derozeaux chirurgien et dentiste, membre titulaire de la Société Nationale d'Emulation du département de la Vienne, a l'honneur de prévenir le public, qu'il se charge de nettoyer la bouche, et de toutes les opérations concernant la dentition; il cauterise les dents d'après le procédé nouveau de MM. Desirabode et Fallet.

Il se charge également de toutes les opérations relatives à l'histoire naturelle; émpailler et mettre en peau, ou classer tous les objets qu'on voudra bien confier à ses soins.

On trouvera aussi chez lui, l'Elixir Odontalgique et le Béatume de Comping, contre les hémorroïdes, crachement de sang, chlorose, affections cancéreuses, crevasses ausein et fleurs blanches, etc., etc.

S'adresser tous les jours de 8 heures du matin à 4 heures du soir, rue de Buenos Ayres, n° 122.

#### AVIS OFFICIEL.

D. Manuel G. Armesto, a été nommé courtier des passe-ports avec approbation du gouvernement Supérieur, après avoir donné caution, et rempli toutes les formalités voulues par le décret du 28 aout dernier.

Ce qui fait se savoir à qui de droit.

Montevideo 18 septembre 1849.

#### DEPARTEMENT DE POLICE.

Guillerme Sagrera a été nommé courtier des passe-ports avec approbation du gouvernement supérieur, après avoir donné caution et rempli toutes les formalités voulues par le décret du 28 aout dernier.

Ce qui fait se savoir à qui de droit.

Montevideo, 17 septembre 1849.

#### AUTRE

Don Ignacio Benavides a été nommé courtier des passe-ports, avec approbation du gouvernement supérieur, après avoir donné caution, et rempli toutes les formalités requises par le décret du 28 aout dernier.

Ce qui fait se savoir à qui de droit.

Montevideo, 24 septembre 1849.

#### DEPARTEMENT DE POLICE.

L'autorité s'occupe actuellement à découv-

rir quels sont les auteurs de la fraude qui se fait de temps à autre, sur les monnaies d'argent à deux colonnes qui circulent de par la ville " limees ou rognées sur le cordon," de telle sorte, que sur celles de douze vintains, principalement, il manque un tiers ou un quart. En conséquence de quoi nous prévenons le public que de pareilles pièces ne peuvent circuler pour leur valeur " première intrinsèque," que même elles doivent être refusées; personne n'étant dans l'obligation de les recevoir pour leur ancienne valeur. Ce pourquoi celui qui persisterait à continuer une pareille fraude serait exposé aux poursuites voulues par la loi.

Montevideo, 15 septembre 1849.

SOLSONA.

#### REFUTACION

A LAS

#### CALUMNIOSAS IMPUTACIONES

DE LA

" PRESSE " Y DU " COURRIER DU HAVRE "

*Hechas á la benemérita población francesa*

#### EN EL PLATA

por

JOSE LUIS BUSTAMANTE.

Con este título, se ha publicado un folleto en 4º de 26 páginas, por la imprenta URUGUAYANA; Se vende en a Librería Nueva, calle del 25 de Mayo Nros. 230 y 232, al infimo precio de 6 vintenes con el solo objeto de costear al impresión.

#### AVIS DIVERS.

#### A Vendre.

à très bon compte.

*Les articles suivants, récemment arrivés de France.*

Miel blanc de Narbonne, orge perlé premier blanc, Chloroforme, iodure de Potassium, iodé Cyanure de Potassium, Arsenic en poudre, Sous-carbonate de soude pour les savonniers et les pharmaciens, Blanc d'Espagne pour les peintres, Bandages pour cadets et enfants, Pessaires, Canulles à injections en Caoutchouc, Biberons montés en pis de vache, Suspensoirs, etc. etc. etc.

S'adresser, rue de la Convención, n°. 145 et 147, au détour de la pharmacie du Lion D'or.

Un jeune Français muni des meilleurs certificats et recommandable par sa moralité, a l'honneur de prévenir ses compatriotes; qu'il donnera, soit à domicile ou en particulier des leçons de français. Il s'offre en outre d'enseigner la lecture, l'écriture et les premiers éléments du calcul,

#### Montrichar.

RUE DU JUNCAL, n° 46.

Arrange les vieux chapeaux qu'il met à neuf, blanchit les chapeaux de paille en toute perfection.

L'ancien tir de pistolet rue de la Brecha est ouvert tous les jours, on y donne des leçons de principes aux amateurs, on y trouve des pistolets de qualité supérieure à simple et double détente.

De la place de la Matriz esquina du Cabildo on voit l'enseigne



Nous invitons les personnes qui désireraient se procurer le premier ouvrage en entier de la collection des SEPT PECHES CAPITAUX, à adresser sans retard leurs demandes à l'imprimerie du journal, où il ne s'en trouve que très peu d'exemplaires.

#### LA CONSTITUTION

DE LA

REPUBLIQUE FRANCAISE,

Prépubliée par l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1848.

Brochure in 32

Se vend au l'Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS rue Perez Castellanos n°. 162.

#### A vendre

Un billar à un prix modéré, s'adresser rue de Zavala n. 93.

#### DENTISTE.

Napoleon Aubanel, déjà connu à Montevideo, où il exerce sa profession depuis plusieurs années, a l'honneur d'annoncer à ses habitants qu'il a transféré son domicile dans le logement qu'occupait le défunt Frederic Vaniseghen.

On trouve chez lui un grand assortiment de dents naturelles idem de composition dite incorruptibles et tout ce qui concerne sa profession.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, le trouveront chez lui depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.—Il se transportera aussi à domicile.

Il offre aux indigents ses soins gratuitement depuis midi jusqu'à deux heures.

Rue des Missions, n° 118.

#### Chambres Garnies

##### A LOUER.

Au jour et au mois. S'adresser à M. Auguste, ancien cuisinier de l'hôpital, rue de Buenos Ayres n. 215.

Il prévient aussi qu'il a un dépôt de meubles à vendre.

#### Gants et Cravattes.

Gants de chevreau de couleur pour hommes et pour dames; un riche assortiment de cravattes nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez F. Martin, coiffeur, rue du 25 Mai, n. 251, maison du consul italien.

Hamard, coiffeur, rue du 25 de mai, n. 129 à l'honneur de prévenir les elegans de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravattes de satin, du dernier goût qu'il vendra au plus juste prix.

Les ouvrages suivants reliés ou brochés sont en vente à l'imprimerie du Patriote.

Les Peches Capitaux.—L'Orgueil.

Les Peches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mystères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mystères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabais.

##### EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mystères de Sainte Hélène.

Le Sansonnet.